

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris  
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 67

Hiver 2011

## Sommaire

- Le revenu d'existence: Utopie ou nécessité?** **2**  
*Frédéric Bosquet*
  
- Le Revenu d'Existence: conséquences escomptées** **3**  
(Extrait du Petit livre Vert de Bernard Héron)
  
- Le Revenu citoyen: incidences sur les structures existantes** **5**  
*Jean Pierre Jouanny*
  
- Étude sur le revenu de base en Allemagne** **7**
  
- De la conscience de rareté à la conscience d'abondance** **8**
  
- Appel mondial pour le revenu de vie** **9**  
Signer l'Appel: [www.appelpourlerevenudevie.org](http://www.appelpourlerevenudevie.org)
  
- La pauvreté et les inégalités: un problème majeur pour l'Europe** **10**  
*Bertrand de Kermel*
  
- Quelques références utiles** **11**  
*en audio visuel, en audio et sites à l'étranger et en France*
  
- Nouvelles de l'association** **12**

Directeur de la publication: Jacques Berthillier

---

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison: 30 €/an (4 numéros)  
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.  
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

---

Courriel: [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr) - Site: [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)

## Le revenu d'existence : Utopie ou nécessité ?

Avec précision et concision *Frédéric Bosquet* nous démontre pourquoi le Revenu d'Existence est non seulement nécessaire mais inévitable.

Imaginez, imaginez un monde où chacun pourrait choisir son activité indépendamment du revenu qu'elle lui rapporte... Imaginez, Imaginez que chaque enfant, à sa majorité puisse partir dans la vie avec d'une part, un revenu d'existence inconditionnel jusqu'à sa mort lui permettant de satisfaire ses besoins de base et d'autre part, avec un petit capital pour démarrer sa vie d'humain. Imaginez, imaginez, en face de cette demande solvable enfin durable, tous nos producteurs, les vrais ceux qui produisent des biens et des services respectueux des hommes et de la nature, ne plus obliger de se battre en permanence pour se partager les miettes (3 %) d'une économie moribonde, de baisser leur prix au point de mettre en danger l'environnement et la société de laquelle ils tiennent leurs ressources et leur légitimité... oui, imaginez... utopie ou nécessité ?

Approchons nous d'un peu plus près... chaque citoyen dès sa naissance s'est vu ouvert par ses parents un compte bancaire d'existence (CBE). Chaque mois son CBE se voit crédité d'un revenu d'existence dont le montant global est garanti sur la capacité de production durable de la nation. Jusqu'à sa majorité, une partie est utilisée par sa famille pour son éducation pendant que l'autre, épargné dans le capital d'entreprises locales qui demain seront donc en mesure de servir ses besoins de base, lui génère des intérêts qui font grandir le petit capital initial de notre citoyen jusqu'à sa majorité. Normal, par son existence même, il a participé au financement de la richesse future qui sera redistribuée...

Un revenu d'activité qui varie en fonction de l'activité et un autre qui permet à chaque citoyen de sa naissance à sa mort, sans aucune condition, de satisfaire ses besoins de base durablement. C'est cela le revenu d'existence. Vous allez me dire ce n'est pas possible, c'est une utopie! peut être ou peut être pas... Pour moi, en tout cas, c'est une nécessité!

- Parce que depuis la nuit des temps la quantité de biens produits par unité de temps est inversement proportionnelle aux temps contraints (temps de vie passé à survivre) et donc il ne sera plus, il n'est déjà plus, possible de redistribuer cette production uniquement par rapport aux revenus d'activités en diminution constante, mais via une redistribution à la source, capable de distribuer ce qui est produit.

- Parce que nous sommes passés d'une société de rareté à une société d'abondance dont la seule limite est aujourd'hui d'une part les revenus distribués pour écouler la production et d'autre part l'aspect durable de cette production qui doit s'approcher du 100 % durable et du 100 % renouvelable.

- Parce que 85% de la monnaie est une monnaie de crédit, distribué par le réseau bancaire privé. À 97 %, il l'oriente le crédit vers une rentabilité la plus courte et la plus haute possible donc vers les marchés financiers, sources d'instabilité et de crises financières. Si ce crédit ne peut pas être géré par les acteurs privés du marché bancaire, il ne peut pas non plus être géré par un état lointain et centralisateur au regard des dérives de son histoire et de la partialité de ses alternances. Seule, une distribution égalitaire d'une forte partie de ce crédit sous forme d'un revenu d'existence peut garantir son utilité commune et l'assurance enfin d'une demande de base solvable et durable pour les citoyens et leurs entreprises locales.

- Parce que nous sommes arrivés collectivement à une limite écologique et historique de ce « chantage à la faim » qui consiste à fournir un revenu uniquement contre un travail. Seul un revenu d'existence peut rompre avec ce rapport de force et donc participer à la fois à la remise en marche de l'ascenseur social et en finir avec ce dogme d'une croissance à tout prix. En effet, sous l'effet d'un revenu d'existence, certains secteurs difficiles vont manquer de main-d'œuvre. Du coup, soit les salaires augmenteront, soit cette production sera réorganisée voire mécanisée sinon elle sera abandonnée faute d'une réelle utilité commune.

- Parce que nous sommes arrivés au bout de la redistribution exclusivement dérivée des revenus d'activités. Leur baisse nous l'avons vu est inévitable alors que nos besoins sociétaux croissent et que notre système fiscal est en concurrence avec des zones économiques qui ne fournissent pas le même niveau de vie que nous. Cette redistribution est devenue lourde, coûteuse, inextricable et son contrôle de plus en plus difficile et intrusif élimine progressivement ceux qui en ont le plus besoin tout en transformant ceux qui les accompagnent en véritable « Kapo ». Il existe en France plus de 150 façons de ne pas avoir accès à un nécessaire revenu d'existence versé pour l'instant sous formes d'allocations conditionnelles

- Parce qu'enfin, tout simplement nous n'avons plus besoin de tous pour produire le nécessaire dont nous avons besoin. Personne, même sous le prétexte fallacieux d'une participation réciproque à la production, ne peut imposer à un homme d'occuper un emploi non nécessaire à sa vie ou à celle de sa nation. Notre contrat social, depuis la révolution française, se fonde sur la nécessité d'abandonner une partie de notre liberté personnelle au profit d'une volonté générale qui offre à chacun plus en partage que ce que chacun y a perdu. Dans le cas contraire le corps social se délite et c'est la force brutale d'un empire qui le maintient en vie. Hors, aujourd'hui, les générations passées nous ont légué de quoi produire le nécessaire pour chacun, une fois cette étape passée, c'est à chacun de choisir ce qu'il fera de son existence: des activités économiques? Pourquoi pas si elles sont nécessaires ou choisies! Des activités culturelles? Oui sûrement car, comme pour les congés payés, ce sera profitable pour tous... une explosion de créations, d'activités et de richesses nouvelles sortiront de ce nouveau gain de temps libre. La seule limite à notre imagination sera le respect des hommes et de la nature! Quant à nos entreprises, elles retrouveront leur liberté d'offrir un travail qui correspond à une utilité commune et non à la source unique d'un revenu forcé.

Si le travail fut une clé de voûte pour notre architecture sociale à l'époque où nous avons besoin de tous pour produire le nécessaire, il devient aujourd'hui notre pierre tombale en exerçant un rapport de force opposé à l'émancipation légitime de toute conscience humaine.

La civilisation qui vient a besoin d'une nouvelle clé de voûte. Pour ma part, si je regarde l'impact qu'a eu le temps libre dans l'histoire humaine (philosophie, art, science, technique...) je pressens que cette nouvelle clé de voûte sera: l'accès à la culture... je devrais dire à toutes les cultures... plus précisément même, devrais-je dire, à l'expérimentation du chemin de son propre bonheur dans le respect de celui des autres... Libre entreprise et Libre association! et pour cela, une fois la production de base assurée, chaque citoyen devra pouvoir disposer de son temps libre comme il le souhaite... activité marchande ou non marchande? Un peu des deux? À chacun sa vie et donc à chacun son revenu d'activité ou d'existence!

Alors... qu'en pensez-vous... Le revenu d'existence: Utopie ou nécessité?

Frédéric Bosquet

## Le Revenu d'Existence : conséquences escomptées

(Extrait du Petit livre Vert de Bernard Héron)

*L'auteur raisonne à partir d'un RE élevé, de l'ordre de 1 000 euros mois pour un adulte.*

*Nous reproduisons son texte dans une hypothèse de long terme, c'est-à-dire lorsque la croissance du PIB aura permis une augmentation progressive et continue du revenu d'existence*

### Au plan familial

- À terme le RE sera suffisant pour élever ses enfants (même temporairement) sans autre revenu. Cela évitera les carences actuelles des enfants de parents miséreux qui, placés dans des familles d'accueil, bénéficient alors d'un revenu qui, s'il avait été donné directement aux parents en difficulté, aurait peut-être supprimé le problème initial.
- Tous les citoyens auront la possibilité de se former tout au long de leur vie. D'abord à l'école, au collège, au lycée et en université, mais ensuite durant leur vie active de façon à être au meilleur niveau possible de qualification en fonction de ses capacités ou pour changer de secteur professionnel si nécessaire.
- Les enfants majeurs (18 ans) pourront être réellement indépendants et autonomes sans être obligés de trouver de quoi survivre en travaillant. Les études seront plus efficaces.
- À l'inverse les parents seront libres de laisser leurs enfants quitter le foyer familial (le nid) sans crainte de conséquences dramatiques...
- Les couples pourront se séparer sans qu'il faille ajouter des conséquences matérielles graves à des déchirements sentimentaux.
- L'avenir des enfants étant garanti, l'angoisse des parents sera considérablement réduite.

- Comme dans le système actuel, pour limiter les aléas de la vie, chacun sera en droit de souscrire des assurances privées (chômage, maladie, retraite, vie...) qui apporteront, en complémentarité du RE, la garantie d'un certain niveau de rémunération.
- Avant il fallait avoir des enfants pour garantir ses vieux jours. Si l'avenir de tous est garanti, plus de soucis!

### Dans les TPE (artisanat – Commerce)

- Le RE garantira le quotidien et l'avenir (retraite), ce qui est loin d'être le cas actuellement, alors que ce sont ces TPE qui créent le lien social.
- Le RE permettant des salaires allégés le petit commerce retrouvera une rentabilité. Ainsi le retour au commerce de proximité réduira les coûts de transport et évitera l'obligation d'assistance pour les personnes à mobilité réduite.
- Les petits commerçants pourraient être des points relais pour les [AMAP](#) et promouvoir ainsi l'agriculture biologique.
- Le travail manuel reprendra de la valeur car le temps libre généré offrira la possibilité de se former au contact des artisans, pour ensuite utiliser son nouveau savoir-faire chez soi ou chez des « clients ».
- Ainsi, l'artisanat qui fait cruellement défaut (car dévalorisé) devrait retrouver des « volontaires ».
- La transmission des savoirs et des tours demain sera naturelle et simplifiée par un apprentissage sans charges, car il ne sera pas obligatoirement rémunéré. Si l'apprenti estime que l'acquisition de ses connaissances est suffisante, il sera libre de partir et de trouver un autre employeur qui reconnaîtra sa qualification. Les « bricoleurs professionnels » pourront devenir professionnels et vivre de leur savoir faire.

### Dans les entreprises (PME ou grandes entreprises)

- La mise en place d'un RE doit transformer considérablement les relations employés/employeurs. En conséquence, les procédures administratives seront naturellement très simplifiées. Le Code du travail devra être remis à plat.
- Toutes les dispositions (aide au retour à l'emploi, procédures de licenciement, démission, etc.) devront être revues pour donner autant de droits à l'employeur qu'à l'employé. On pourrait imaginer que l'employé ait le droit de « bénéficier » du chômage même après une démission. Cela éviterait de nombreux conflits inutiles... et des hypocrisies notables dans les licenciements « négociés ».

- Le Code du travail en vigueur dans les PME, Associations, Administrations, Grosses entreprises... est beaucoup trop compliqué et, par le fait, inapplicable, contestable et contesté. Personne ne s'y retrouve excepté les entreprises qui ont les moyens de se payer un service juridique... Il existe, par exemple 2550 mesures d'aides à l'emploi qui disparaîtront dès la mise en place du RE...
- Le prud'homme sera désengorgé de litiges inéluctables.
- L'employeur, pour conserver ses employés devra leur procurer des conditions, de travail et de salaires décentes s'il ne veut pas les voir partir vers une concurrence plus attractive
- À l'inverse d'un SMIC à 1 500 euros, l'employeur ne sera pas pénalisé par le RE. Les salaires évolueront d'eux-mêmes sans obligatoirement légiférer, ce qui permettra une compétitivité dans le marché international.
- Dans les grandes entreprises, les rapports conflictuels entre employés et employeurs seront réduits. Chacun pourra décider de se quitter sans avoir recours à des situations difficiles pour les uns comme pour les autres.
- S'il s'est trompé de secteur, l'employé pourra rebondir en suivant une formation grâce au filet social du RE. Le recours au temps partiel choisi ne sera plus un handicap car il sera toujours complémentaire à un RE élevé.
- Les travaux pénibles seront mieux partagés et mieux rémunérés.

### Dans les services publics

- La police et l'armée devraient voir leur effectif en baisse, les conditions de vie des concitoyens s'améliorant grâce au RE. Le potentiel dégagé permettra d'encadrer les jeunes du SCO ou les jeunes délinquants soumis aux TIG. Cet appoint du SCO ou des TIG devra être présent dans tous les secteurs en fonction des qualifications proposées.

### Dans le monde agricole

- Le RE permettra aux agriculteurs de vivre de la vente de leur production celle-ci venant s'ajouter à ce revenu. Les subventions multiples et variées pour leur tenir la tête hors de l'eau n'auront plus lieu d'être. Ainsi beaucoup de cultures vont apparaître, réapparaître ou se développer pour des besoins écologiques en énergie, en isolation : la sylviculture pour les charpentes et le chauffage, la culture du chanvre pour l'isolation, etc.

– Assuré d'un minimum de revenu, le paysan sera plus à même de développer l'accueil à la ferme, renforçant ainsi le lien social entre urbains et ruraux, et son rôle de mise en valeur des paysages en sortira grandi.

### Pour les artistes et intermittents du spectacle

– Les artistes pourront avoir enfin la possibilité de créer sans « mourir de faim » et vivre dans la misère.

– Comme tout le monde, dans les périodes fastes, ils pourront cotiser et engranger pour les moments plus difficiles (façon fourmi). Dans les autres, le filet de sécurité du RE leur permettra de ne plus être dans la misère.

– Il ne sera plus nécessaire de subventionner la culture (en terme de rémunération de personnel), d'autant que la culture verra sa pratique et son audience élargie, le RE donnant plus de champ au temps libre.

### Dans la vie au quotidien

– Les rapports humains seront renforcés car, assurés d'un minimum de revenus, la plupart des personnes seront moins anxieuses, plus détendues et, par là même, plus disponibles pour venir porter main-forte à son voisin, qu'il s'agisse de simples contacts et d'échanges, d'assistance et de services ou de petits boulots.

*Extrait du Petit livre vert de Bernard Héron*

## Le Revenu citoyen : incidences sur les structures existantes

*Avec l'introduction d'un revenu citoyen ou revenu d'existence, l'auteur précise les dispositifs qui devront être supprimés ou modifiés avec leurs conséquences sur la répartition globale des revenus.*

Le revenu citoyen versé à chacun du seul fait qu'il existe est financé par la contribution fiscale de tous et se substitue ainsi aux différentes aides ou allocations versées sous conditions de ressources. Il entraîne de ce fait d'importantes modifications.

### 1. Dispositifs qui devront être supprimés ou modifiés

Il existe déjà en France un système de redistribution des richesses. Mais il fonctionne selon une approche sélective liée aux conditions de ressources. De plus toute une partie de citoyens en est exclus, notamment car ils sont exclus du travail « marchand ».

Le financement de ce système est en grande partie lié à la rémunération du travail. De sorte que si l'activité ralentit le système se trouve déficitaire et doit recourir à l'emprunt dont les intérêts viennent grever un peu plus les budgets suivants.

Parmi les points qui seraient à reconsidérer :

- o Les allocations familiales qui devraient dès lors disparaître, mais l'organisme qui les gère devrait se reconvertir vers une nouvelle mission celle de la protection de la famille et de la solidarité familiale.
- o L'aide au logement sous ses formes diverses. Il ne s'agirait plus d'accompagner la demande pour la rendre solvable, mais d'augmenter l'offre pour répondre aux diverses demandes tout au long de la vie et avec un équilibre entre propriété individuelle

et propriété collective avec usufruit. (Ce point est à développer pour montrer l'économie que cela permettrait de générer avec un taux de renouvellement des constructions pour des raisons d'urbanismes ou d'économie d'énergie).

- o L'assurance santé qui devrait être organisée dans une finalité de santé publique et donc de soins accessibles à tous dans une finalité de mission de service public. Cette finalité étant une bonne chose sur le plan de la société, c'est donc l'ensemble de la société qui doit participer à son financement. (Fiscalisation du financement)
- o Indemnités de chômage : elles devraient être revues à la baisse et limitées entre un minimum et un maximum. (En contrepartie agir sur les formations de reconversion ou de mise à jour des compétences)
- o Pensions de retraites : La retraite dite de Sécurité sociale serait remplacée par le revenu d'existence. Le débat sur les retraites serait donc à reprendre sur de nouvelles bases liées à la fois à la santé et au revenu d'existence.
- o Les pensions liées au handicap devraient être revues dans le même esprit.

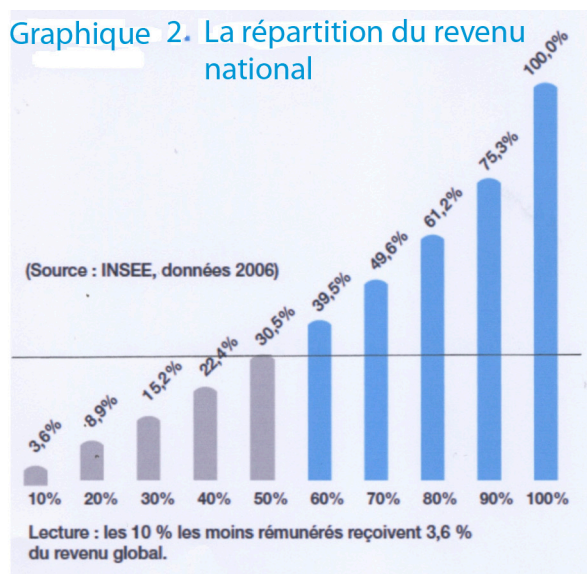
### 2. Étude du revenu moyen de ce revenu citoyen

Il doit être plus efficace que le système actuel, mais ne pas avoir d'effet démobilisateur sur l'activité. Par



contre, cela peut se traduire par des transferts d'une activité de production marchande vers une activité d'économie sociale et solidaire ou une activité civique par le biais du secteur associatif.

Prenons comme exemple le graphique ci-après extrait d'*Inégalités économiques, inégalités sociales* Cahiers français n° 351 (Observatoire des inégalités)



Soit RN le revenu national. Nous constatons que les 50 % les plus riches se partagent 69,5 % du revenu National, alors que les 50 % les plus pauvres ne se partagent que 30,5 % de ce même revenu. Si nous prélevons 19,5 % du revenu des 50 % les plus riches, et le reversons au 50 % les plus pauvres nous avons une répartition uniforme de la richesse. Cela représenterait la fourchette haute du revenu citoyen et un impôt unique pour tous les citoyens.

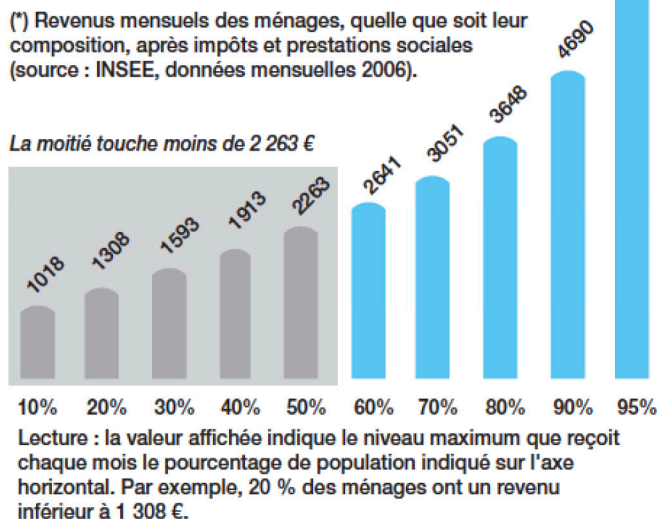
Pour ce faire comparons le revenu médian des ménages après impôts et prestations sociales et le seuil de

pauvreté et essayons de prendre pour revenu minimum avec le revenu citoyen ce revenu médian.

Cela signifie qu'il faudra prendre 3 220 € par mois aux 40 % les plus riches pour les redistribuer aux 40 % les plus pauvres. Prenons l'hypothèse 64 millions d'habitants répartis dans 24 millions de ménages. Soit environ 30,9 milliards d'€ qui changent de main.

En fait, cela ne devrait pas être si important excepté la première année, où il va falloir faire l'avance de l'argent. (cf. graphique 3 source INSEE, données 2006)

**Graphique 3. Les revenus des ménages (en euros) (\*)**



En fait le calcul va être plus complexe et la mise en place du revenu citoyen devrait être progressive.

- o La première année ce revenu citoyen ne serait versé réellement qu'aux 30 % de ménages à plus faible revenu, selon la composition du ménage (Nombre et âge des personnes qui le compose).
- o La deuxième année, la déclaration est faite par tous les ménages et porte sur l'ensemble des revenus : y compris le revenu d'activité. Le calcul se fait alors sur l'ensemble de ces revenus suivant le barème retenu dans la loi de finance et pour ceux qui n'ont pas réellement touché ce revenu, il est déduit de l'impôt à payer.
- o La troisième année, tous les citoyens touchent le revenu citoyen et le déclarent en fin d'année avec les autres revenus.
- o Dans le même temps, il faut complètement repenser la fiscalité sur les entreprises considérées comme personnes morales et les contributions sociales étant fiscalisées elles ne reposent plus sur le seul paramètre rémunération du travail.

### 3. Exemple d'un revenu d'existence moyen de 880 euros

Ce chiffre est celui retenu en France comme seuil de pauvreté.

Si nous prenons la même hypothèse de 64 106 habitants et que nous versions ce revenu à 40 % d'entre eux, cela représentera un montant de 22 528,10 € par mois et donc 270,34.10 € pour l'année. Mais dans le même temps, les sommes versées au titre d'allocations familiales ou de RSA et autres prestations versées sous conditions de ressources seront supprimées.

Il reste à faire une étude de l'ensemble des richesses acquises par an au niveau de territoires tels que région ou nation, pour recalculer les prélèvements.

En 2008, le total des prestations financées par les Allocations familiales, ou versées pour le compte de l'État ou des Conseils généraux, s'élève à 68,5 milliards d'euros pour :

- accompagner les familles dans leur vie quotidienne,
- accueillir le jeune enfant,
- éduquer les enfants,
- faciliter l'accès au logement,
- lutter contre la précarité ou le handicap.

Jean Pierre Jouanny

## Étude sur le revenu de base en Allemagne

*Cette étude a été financée par Götz Werner, personnalité allemande adepte du revenu de base (BGE dans le texte). Il serait souhaitable de mener une étude similaire en France, voire de poser une seule question : que feriez-vous si l'on vous remettait chaque mois 400 euros ?*

- 37,5 % des Allemands connaissent le BGE (3 sur 8). Chez les diplômés d'université, 80 % ont souvent ou occasionnellement entendu parler du BGE ou d'un système apparenté, 6-7 % d'entre eux suivent les débats régulièrement.
- Le BGE trouve ses adeptes plutôt chez eux qui ne sont plus ou pas encore présents sur le marché du travail. Sur une échelle de -4 à +4, le BGE reçoit une note de 0,62, dans la population non active; chez les jeunes en formation professionnelle il reçoit une note beaucoup plus haute. Chez les indépendants et libéraux qui n'appartiennent pas normalement à la clientèle du BGE, le BGE reçoit une de +0,29. Les retraités lui donnent +0,36.
- Le plus inquiétant est le fait que l'acceptation du BGE semble diminuer avec le niveau d'instruction.

### Quelles sont les motivations des adeptes du BGE ?

- En premier lieu : indépendance vis-à-vis de l'employeur, du partenaire, des parents. L'inconditionnalité, la réduction du temps de travail ne comptent pas parmi les premiers motifs. Le BGE n'est pas considéré comme un «hamac» pour ne rien faire mais est compris comme instrument d'émancipation. 45 % croient que l'offre de travail va diminuer, 72 % souhaiteraient continuer à travailler comme auparavant. Bien que l'étude n'ait donné aucun montant, les auteurs pensent que les actifs diminueront leur temps de travail d'en moyenne 4,3 heures / semaines. Les actifs travaillant dans des emplois peu qualifiés, dans l'agriculture ou le commerce le diminuerait beaucoup plus. En échange, les non-encore actifs, les retraités, femmes au foyer, chômeurs et autres travailleraient plus.

- En moyenne l'offre d'emploi augmenterait de 2,4 heures par semaines — résultat sensationnel. L'étude réfute irrémédiablement l'argument clé des adversaires du BGE selon lequel le BGE démotiverait la population. Un meilleur salaire pourrait motiver les actifs ayant des salaires très bas, et prêts à réduire leur temps de travail avec le BGE, à maintenir leur offre de travail. Ainsi une politique salariale intelligente accompagnant l'introduction du BGE pourrait même renforcer l'offre de travail, cette offre s'exprimant certainement de façon beaucoup plus diversifiée qu'aujourd'hui et moins rigide pour le travail rémunéré classique.
- L'étude se penche aussi sur le travail au noir — 1/3 de ce travail disparaîtrait avec le BGE — une nouvelle positive pour les impôts - 89 % des participants estimant que le travail est un élément central à leur

réalisation. L'éthique du travail est toujours aussi forte, le BGE n'y change rien. Le travail rémunéré est en revanche parfois considéré comme surévalué, l'engagement bénévole étant fortement estimé. Le niveau de rémunération reste décisif en matière de motivation. Être favorable au BGE n'entraîne pas l'introduction d'une politique salariale égalitaire.

- L'étude prouve que le BGE est mieux accepté que certains le croyaient. Il serait néanmoins nécessaire d'approcher systématiquement les retraités, les indépendants et libéraux. Il est important de relier le sujet au débat actuel sur Harz4 (le RMI/RSA allemand), notamment sur le thème de l'inconditionnalité, et aussi au débat des allocations familiales, de la formation, d'une simplification de la fiscalité et d'une retraite « sûre ».

## De la conscience de rareté à la conscience d'abondance

*Nous pourrions vivre dans l'abondance si nous savions nous organiser pour cela mais nous raisonnons encore en termes de rareté. Philippe Derruder nous invite à relever ce défi qu'il illustre par un tableau particulièrement parlant.*

<b>DE LA CONSCIENCE DE RARETE A LA CONSCIENCE D'ABONDANCE</b>		
<i>Hier</i> <b>CONSCIENCE DE RARETE DANS UN CONTEXTE DE RARETE</b>	<i>Aujourd'hui</i> <b>CONSCIENCE DE RARETE DANS UN CONTEXTE D'ABONDANCE DE CONNAISSANCES ET MOYENS</b>	<i>Défi à relever</i> <b>développer une... CONSCIENCE D'ABONDANCE DANS UN CONTEXTE DE RAREFACTION DES RESSOURCES</b>
<b>DÉFI</b>		
<b>SURVIVRE</b>	<b>AVOIR</b> tout ce qu'il faut pour vivre le plus vieux et le plus heureux possible	<b>« ETRE »</b> Se réaliser = S'épanouir dans toutes ses dimensions : physique, émotionnelle, mentale et spirituelle.
<b>LA VALEUR EST DANS</b>		
La richesse réelle	La richesse symbolique (l'argent)	La richesse réelle et symbolique interdépendantes
<b>TRAVAIL RECONNU</b>		
Celui qui satisfait les besoins essentiels.	Celui qui permet de « réussir », de faire partie des meilleurs	Celui qui favorise le bien-être de l'humanité dans un rapport harmonieux à l'univers.
<b>COMMENT Y PARVIENT-ON ?</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ En passant sa vie à produire.</li> <li>◆ En développant de nouvelles techniques de production toujours plus performantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ En gagnant plus d'argent, plus de pouvoir</li> <li>◆ En favorisant tout ce qui génère du profit financier, même si c'est nuisible à d'autres niveaux.</li> <li>◆ En créant une rareté artificielle pour conserver leur valeur à l'argent et au travail de production.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ En restituant la gouvernance de l'argent au public plutôt qu'au privé pour permettre son émission sur des critères de bien commun au lieu de rentabilité</li> <li>◆ En coopérant pour gérer la planète dans le respect prioritaire des équilibres nécessaires à l'épanouissement de la vie.</li> <li>◆ En gérant la richesse produite équitablement en fonction des besoins exprimés, dans la limite de ce que la Terre peut soutenir.</li> <li>◆ En favorisant tout ce qui aide l'individu à s'élever en conscience, dans le respect des libertés et spécificités de chacun.</li> </ul>
<b>CONSÉQUENCES À TERME</b>		
<b>L'ABONDANCE MATÉRIELLE</b>	<b>LA MISERE DANS L'ABONDANCE</b>  options qui s'offrent à nous	<b>LA VRAIE ABONDANCE</b>  Quitter l'esclavage de la peur animale pour entrer dans la vraie dimension de l'Homme... restant à découvrir.
<b>L'IMPASSE SUICIDAIRE</b>		<b>ACCEPTATION D'UN AUTRE PARADIGME</b>

Source : Livre de Ph Derudder « Rendre la création monétaire à la société civile » - Ed. Yves Michel -



## Appel mondial pour le revenu de vie

*Nous invitons tous nos lecteurs, s'ils ne l'ont déjà fait, à signer l'Appel pour le revenu de vie, Appel référencé sur le site de l'Aire : [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org). Pour leur faciliter la tâche et la lecture nous reproduisons ci-dessous le texte de cet Appel.*

« Au-delà des clivages sociaux, des corporations, des écoles de pensée, nous, signataires du présent appel, voulons contribuer à provoquer dès maintenant une transformation réaliste et constructive de la société : celle du revenu de vie. »

Le collectif pour le revenu de vie n'a pas de représentant particulier. Chaque signataire de l'appel est fondé à en être le porte-parole : VOUS !

### Qu'est-ce que le revenu de vie ?

L'idée est soutenue de longue date par de nombreuses personnalités, de tous horizons politiques, de toutes confessions et de toutes nationalités. Elle est connue sous des appellations diverses : allocation universelle, revenu d'existence, revenu citoyen, revenu universel, revenu social garanti, etc.

Le revenu de vie ne doit pas être confondu avec le RMI, le RSA et autres allocations attribuées de manière conditionnelle. Le revenu de vie, lui, est automatique, inconditionnel et inaliénable. Il concerne tout le monde, riches ou pauvres. Il est attribué à chaque individu, de la naissance à la mort. Son montant est suffisant pour garantir à chacun une existence décente — quoi qu'il arrive —. Il est cumulable avec les autres revenus (salariés ou non). Il ne peut être saisi aux plus modestes, mais il entre dans l'assiette d'imposition des plus aisés.

### Le revenu de vie ne rémunère pas l'emploi, mais le travail au sens large

Ni l'emploi salarié, ni les revenus du capital, ni les aides sociales classiques ne peuvent prétendre désormais garantir le droit à l'existence de chacun tel que défini à l'article III de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. C'est un fait : en raison de l'informatisation et de l'automatisation de la production, le plein-emploi ne peut plus être atteint. Par contre le travail est toujours d'actualité, et sa tâche est immense.

Il est plus que jamais nécessaire que chacun puisse travailler, d'abord à prendre soin de lui-même, de ses parents, de ses enfants et de ses proches, travailler ensuite pour contribuer aux biens communs accessibles à tous (connaissances, arts, culture, logiciels, etc.), travailler enfin à inventer et à mettre en œuvre à toutes les échelles les moyens qui permettront de léguer une planète vivable aux générations futures.

Loin d'être un encouragement à la paresse, nous affirmons que le revenu de vie permettra à chacun, dans la

mesure de ses capacités et de son désir, de s'engager de manière sereine, libre et responsable, dans des travaux essentiels pour l'intérêt général que les emplois traditionnels n'ont pas vocation à assumer.

### Comment financer le revenu de vie ?

Il s'agit précisément d'engager pour le financement du revenu de vie tous les moyens alloués à l'entretien de la chimère du plein-emploi. L'institution du revenu de vie implique pour les pays qui le mettront en place de revoir leur système fiscal et social, et probablement de reprendre un certain niveau de contrôle sur la création monétaire qu'ils avaient abandonné aux banques. Les calculs des économistes qui ont réfléchi en profondeur à cette question montrent que cela est parfaitement possible.

Il n'est nul besoin d'attendre quelque cataclysme pour envisager cette profonde transformation. Cela peut se faire progressivement et sans dommage, à condition qu'il existe une prise de conscience et un engagement suffisamment massif. C'est à cet engagement que nous, signataires de cet appel, voulons amener.

### Qu'avons-nous à perdre ?

L'illusion d'un emploi salarié et dûment rémunéré pour tous s'est volatilisé avec la crise. Avec cette disparition, va s'évanouir aussi pour beaucoup le réflexe de se définir en fonction de son activité professionnelle. Il ne faut pas le cacher, l'institution du revenu de vie amènera probablement à s'interroger plus encore, sur notre identité, notre rôle dans la société, notre aspiration à procréer en regard des problèmes de démographie, et sur la nature de ce que nous voulons transmettre à nos enfants.

L'institution du revenu de vie ne va pas sans mises en cause profondes de nombreuses habitudes. Nous pensons néanmoins que cette mutation des consciences et des comportements peut s'effectuer sans violence, et dans un esprit d'entraide mutuelle afin que se développe une nouvelle culture de la responsabilité.

### Qu'avons-nous à gagner ?

L'institution du revenu de vie remet en cause le « travail » tel qu'il est compris usuellement, à savoir comme base du capital et des rapports sociaux. On le sait, la réduction du « travail » au seul « emploi » provoque automatiquement l'exclusion de ceux qui en sont privés, la peur du chômage chez les salariés, et le contrôle social des assistés. Cette confusion entre « travail » et

« emploi » a un coût énorme pour la société aussi bien financièrement que socialement. Les pathologies sociales et psychiques qu'elle entraîne ne sont tout simplement plus soutenables.

Nous n'attendons pas du revenu de vie qu'il règle tous les maux, mais nous affirmons qu'il est absolument nécessaire pour surmonter la crise de confiance actuelle en réduisant le niveau intolérable, de pauvreté, d'exclusion et de peur.

Au moment où les médias annoncent quotidiennement l'imminence de catastrophes provoquées par l'effondrement des économies, le réchauffement climatique ou les pandémies, nous affirmons qu'il existe un moyen efficace pour faire face collectivement et pour mobiliser les forces vives: c'est la voie du revenu de vie.

Nous citoyens signataire de cet appel, demandons, aux politiques de tous bords, aux syndicats et aux experts, en France et partout dans le monde, de prendre en compte cette voie dans les délais les plus brefs et d'engager avec nous cette grande transformation.

Les initiateurs de l'appel pour le revenu de vie et ses signataires forment un collectif de citoyens indépendants de tous les partis politiques ou groupes d'opinion.

Ce collectif n'a pas d'autre objet que de soutenir cet appel et d'amplifier les voix de tous ceux, experts, militants isolés ou membres d'associations qui œuvrent de longue date, en France ou dans le monde, pour l'instauration d'une forme ou une autre de revenu de vie.

Signer l'Appel: [www.appelpourlerevenudevie.org](http://www.appelpourlerevenudevie.org)

## La pauvreté et les inégalités: un problème majeur pour l'Europe

*En 2000, La stratégie de Lisbonne s'était donnée l'objectif d'éradiquer la pauvreté à l'horizon 2010. Or, comme le montre Bertrand de Kermel l'échec est complet.*

### La situation présente

- 12 % de la population européenne vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté c'est-à-dire 43 millions d'Européens.
- Le rapport conjoint (PE-Commission) de 2008 sur la protection sociale et l'inclusion sociale soulignait que 78 millions de citoyens de l'union européenne sont exposés au risque de pauvreté.
- En Allemagne un million de personnes dépend aujourd'hui des soupes populaires dont 23 % des habitués sont des enfants.
- En France, le nombre de repas distribués par les restos du cœur est supérieur à 80 millions de repas.
- Tout le monde s'accorde à reconnaître que le travail ne protège même plus de la pauvreté. Le phénomène des travailleurs pauvres est une réalité en France depuis 10 ans au moins.
- La France n'a jamais détruit autant d'emplois. Le phénomène est mondial.

Ces chiffres sont aussi éloquentes qu'honteux.

### Y a-t-il vraiment des risques de déstabilisation de nos sociétés?

Oui. Les chiffres le montrent. Beaucoup de déclarations d'experts et de responsables vont dans ce sens.

- 1 — Le congrès américain a lui-même reconnu que le surplus de richesse créée de 1979 à 2000 est allé pour 1,4 % seulement vers les 20 % les plus pauvres, et pour 73 % vers les 20 % les plus riches. Parmi ces derniers, les 1 % les plus riches en ont perçu à eux seuls 36,5 %.
- 2 — Sur la période allant de 2002 à 2006, les trois quarts de la croissance produite par l'économie américaine ont été distribués aux 1 % d'Américains les mieux lotis.
- 3 — Le salaire moyen des PDG les mieux payés qui représentaient 35 fois le salaire moyen en 70, valait 275 fois en 2007. Cette économie cupide a conduit le monde de la finance à prendre de plus en plus de risques, pour recevoir des bonus toujours plus importants. Le tout a amené à une crise planétaire. Dans des proportions différentes, ceci a pu être observé dans tous les pays développés.
- 4 — La répartition des revenus dans le monde est très révélatrice. 94 % du revenu mondial va à 40 % de la population tandis que les 60 % restants ne disposent que de 6 % du revenu mondial. La moitié de la population mondiale vit avec deux dollars par jour.
- 5 — Selon la banque mondiale, on compte aujourd'hui 1,4 milliard de pauvres sur la planète c'est-à-dire des personnes vivant avec moins de 1,25 \$ par jour.

- 6 – Comme la stratégie de Lisbonne de l’an 2000, les objectifs du millénium (réduire de moitié l’extrême pauvreté à l’échéance de 2015) ne seront pas atteints. Pire, on s’attend à ce que 100 millions de personnes supplémentaires souffrent de la faim (Elles sont déjà 930 millions!). Et, selon le B.I.T., La crise devrait faire basculer en 2009 jusqu’à 176 millions de travailleurs dans la pauvreté.
- 7 — Dans une chronique parue dans Le Monde du 3 mars 2009, Franck Riboud, président de Danone, soulignait: «La recherche de la maximisation du profit n’est mécaniquement pas durable. À force de se laisser griser par des taux de rendement de 10, puis 15, puis 20 et pourquoi pas 25 %, on oublie simplement qu’il y a une limite physique au-delà de laquelle le château de cartes s’écroule. Cette limite nous venons brutalement de l’atteindre».
- 8 — Il y a dans le monde et jusque dans les pays les plus riches, une multitude d’hommes et de femmes, qui n’ont même plus l’espoir de sortir un jour de leur détresse matérielle et morale. Si nous ne faisons rien, les pauvres et les exploités se révolteront un jour contre l’injustice qui leur est faite.
- 9 – Tout ceci se passe dans un contexte où il existe une grande défiance entre les populations mondiales et leur représentation politique. Le phénomène n’est pas nouveau. Il était déjà très marqué en 2002.
- 10 — La révolte gronde déjà. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que les émeutes des jeunes en Grèce il y a quelques mois, le développement de la délinquance dans tous nos pays, ainsi que le développement du terrorisme sur la planète ont un lien avec cette situation.

**La fameuse dictature du court terme n’a que d’incertains rapports avec la logique entrepreneuriale. Elle est surtout un processus de nécrose qui met à**

**mal la solidarité entre les générations, et mine les fondements de nos sociétés.**

- 11 — Il est significatif de constater en France la création de la toute nouvelle chaire: «entreprise et pauvreté» d’HEC, qui est coprésidée par Mohammad Yunnus et Martin Hirsch. Le journal Les Échos du mercredi 25 mars 2009 titre: «la pauvreté entre dans le monde de l’entreprise».
- 12 — En résumé, tous les clignotants sont au rouge. Nous sommes au bout du système. Il est totalement impossible de continuer comme avant. La crise peut conduire à la guerre et/ou à la guerre civile. Des maladresses de communication et d’action se multiplient, et sont perçues comme des provocations par de nombreux citoyens. Il faudrait peu de chose pour enflammer la rue.

Il faut donc sortir des discours, et passer aux actes. Lors du Sommet de la Terre, en septembre 2002, la France n’a-t-elle pas signé la déclaration de Johannesburg, qui précise:

Point 5: «À ce titre, nous assumons notre responsabilité collective, qui est de faire progresser, aux niveaux local, national, régional et mondial, le développement économique, le développement social et la protection de l’environnement, **piliers interdépendants et complémentaires du développement durable**».

Le point 11: «Nous estimons que l’élimination de la pauvreté, l’adaptation des modes de consommation et de production, ainsi que la gestion viable du stock de ressources naturelles nécessaires au développement économique et social sont des objectifs primordiaux de développement durable, **et en sont aussi les conditions préalables**».

**À quand la mise en œuvre?**

*Bertrand de Kermel*

## Quelques références utiles

*Pour approfondir votre information sur le revenu d’existence voici quelques pistes:*

### En audio visuel

Le **film allemand** traduit en français sur le revenu de base (1h36)... très bien fait! <http://minilien.fr/a0lvjr> une **vidéo conférence** de Yoland Bresson <http://minilien.fr/a0lvjk>

### En audio

Une intéressante **interview** sur France Culture d’un des pères du RE Philippe van Parijs, philosophe, auteur de L’allocation universelle <http://minilien.fr/a0lvju>

### Quelques écrits:

Un **résumé** sur l’allocation universelle par Philippe van Parijs <http://minilien.fr/a0lvjq>

Un **résumé** du livre de Yoland Bresson: La clémente économie <http://minilien.fr/a0lvjz>

Où pour acheter son livre:

<http://minilien.fr/a0lvjp>

Un revenu pour tous. **Précis** d’utopie réaliste, par Baptiste Mylondo <http://minilien.fr/a0lvjn>

Le **mémoire d’un thésard** sur le sujet <http://minilien.fr/a0lvjl>

deux articles assez synthétiques surtout le premier

<http://minilien.fr/a0lvjv>

<http://minilien.fr/a0lvjx>

Principe et financement du RE en phase de transition <http://minilien.fr/a0lqmt>

### Quelques sites :

#### À l'étranger :

- Le site du **B.I.E.N** mondial (Basic Income Earth Network) en anglais : <http://www.basicincome.org>
- Le site **allemand** : <http://www.grundeinkommen.de> et pour leurs liens : [www.grundeinkommen.de/im-netz-links](http://www.grundeinkommen.de/im-netz-links) (l'Aire y est référencé en tête)
- le site **Suisse** : <http://www.rvenudebase.ch>
- Pour la **Belgique** : Vivant <http://www.vivant.org/>

#### En France

- le site de l'**Aire** (association pour l'instauration d'un revenu d'existence) [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)
- le site de l'**Aire 82** (son antenne en Tarn et Garonne) : [www.revenudexistence.info](http://www.revenudexistence.info)
- le site de l'**Allocation universelle** (le coût de notre système social par Marc de Basquiat) : <http://www.allocationuniverselle.com>
- le site du **Dividende universel** (le lien entre crédit et revenu d'existence de Stéphane Laborde) : <http://www.creationmonetaire.info/2...>
- le site *français* de l'**Appel pour un revenu de vie** : <http://appelpourlerevenudevie.org>
- le site *européen* de l'**Appel pour un revenu du BIEN** Suisse : <http://bien-ch.ch/fr/node/160>
- et puis **un site de discussion** sur le revenu d'existence qui regroupe ceux de toutes obédiences politiques, philosophiques et religieuses qui œuvrent pour l'instaurer. Pour vous y inscrire envoyez un mail vierge à : [revenu-existence+subscribe@googlegroups.com](mailto:revenu-existence+subscribe@googlegroups.com)

## Prochaines réunions 2011 du 1<sup>er</sup> semestre

Maison des Sciences de l'homme, 190-196 av. de France -75013 Paris

le mercredi 11 mai

le mercredi 15 juin

---

Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.

---

## Cotisations 2011

• Cotisation de base <sup>1</sup> :	60 €
• Cotisation réduite <sup>1</sup> : ( <i>chômeurs et étudiants</i> )	15 €
• Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.

Courriel : [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr)

Site : [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)